



Tournages avec des smartphones

LE SNJ NE SIGNERA PAS L'ACCORD SUR LES « UTS »

Le SNJ ne signera pas l'accord portant sur l'extension de l'utilisation des smartphones en reportage à tout France télévisions. Le bilan de l'utilisation de cet outil, en place dans certaines rédactions, n'est pas satisfaisant. Il a parfois entraîné de fortes dégradations des conditions de travail. La situation ne pourra qu'empirer avec la volonté de la direction de réduire les équipes de reportage à un seul journaliste.

Le SNJ est favorable à certaines évolutions professionnelles et techniques (notre syndicat est d'ailleurs signataire d'accords "compétences complémentaires" depuis plus de quinze ans), mais pas à n'importe quel prix.

Nous avons signé un premier accord expérimental sur l'utilisation des UTS, les unités de tournage avec smartphone, en Nouvelle-Aquitaine, dans la foulée de la naissance de la chaîne NoA. L'accord prévoyait alors les dispositions protectrices suivantes :

- Une équipe de reportage est constituée au minimum de deux journalistes, comme stipulé par l'accord collectif France TV. Le tournage seul est impossible, sauf par des journalistes à compétences complémentaires, JRI ou rédacteurs, dans des circonstances particulières liées à l'urgence de l'actualité ;
- Ce sont les journalistes qui décident d'utiliser ou pas un smartphone, sur la base du volontariat et selon les besoins du reportage ;
- L'utilisation de l'UTS est réservée aux seuls professionnels de l'image (JRI et OPV) ;

Malgré ces dispositions, le bilan de l'expérimentation est mitigé. Quand la direction évoque un outil « agile », nous voyons de nombreux problèmes.

L'UTS reste un matériel perfectible : image médiocre en faible lumière, difficultés pour cadrer correctement en plein soleil, impossibilité de zoomer, prise de son peu performante, choix des applis de tournage trop restreint.

Or, au regard des parcs cameras, qui sont limités, et des besoins croissants en images, les JRI risquent de se voir rapidement imposer l'UTS au détriment d'une caméra, le volontariat devenant illusoire.

Tout au long de la négociation, le SNJ a insisté pour faire inscrire dans le texte l'obligation d'une équipe de reportage constituée au minimum de deux journalistes. La direction a refusé, révélant son intention d'imposer le travail seul.

D'ailleurs, son projet de régionalisation et de 18h30 « low cost » de France 3 vont dans ce sens.

Malgré une grève de près de deux semaines, à l'appel du SNJ, de SUD et de la CGT, la direction a martelé son refus d'attribuer des moyens supplémentaires aux régions. Elle parle uniquement de gains de productivité. Il est question de redéploiements de salariés, de nouveaux métiers et « d'unités de compétences complémentaires »... c'est-à-dire de la casse du journalisme et d'autres métiers.

Enfin, la direction a inscrit dans son projet d'accord l'ouverture d'une nouvelle négociation, afin d'étendre l'utilisation des UTS à d'autres salariés.

Considérer que le simple fait d'avoir un téléphone « agile » fait de vous un JRI ou un OPV n'est que pure démagogie. Le SNJ ne cesse de le répéter : le journalisme n'est pas une compétence complémentaire.

Au-delà de l'outil, c'est bien une ligne éditoriale que la direction veut imposer aux journalistes : faire des directs en mode « selfie » à moindre coût et avec une équipe réduite à son strict minimum.

Nous refusons la dégradation de la qualité de l'information de service public et de nos conditions de travail.

Paris, le 10 mars 2021